

Rapport Social Unique 2022

14 décembre 2021

La loi prévoit que chaque collectivité élabore annuellement un Rapport Social Unique (RSU). La publication de ce rapport, établi autour de thématiques telles que l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, les rémunérations, le dialogue social ou encore la formation, constitue une obligation légale. Les données récoltées permettent notamment d'établir des statistiques au niveau national.

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2022. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2022 transmises en 2023 par la collectivité au Centre de Gestion de Loire-Atlantique.

- [Synthese_RSU_2022 | pdf | 916.82 Ko](#)

Contact

Ressources humaines

Bâtiment Céleste
5 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 97

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi
9h à 12h et 14h à 17h

■

- [Contact](#)